



Association des victimes  
Des inondations  
De La Faute et de ses environs

La Faute sur mer le 11 avril 2014

Madame, Monsieur,

Vous êtes invités à l'assemblée générale ordinaire de l'AVIF qui se tiendra à La Faute sur Mer

**Au Pavillon des Dunes à La Faute sur Mer  
le Samedi 10 mai 2014 à 10 heures**

Si le quorum n'est pas atteint, une assemblée extraordinaire est convoquée le même jour à 10h30.  
L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Le point sur la procédure pénale
- Le point sur le lieu de commémoration
- Le renouvellement du tiers sortant
- Le point sur les actions futures de l'AVIF
- Les questions diverses

A l'issue de la séance, nous serons heureux de partager avec vous le pot de l'amitié.

Nous souhaitons la présence du plus grand nombre d'entre vous mais en cas d'empêchement, n'oubliez pas de nous adresser votre pouvoir par courrier, par mail ou en le confiant à une personne présente à cette assemblée.

Si cela n'est déjà fait, vous pourrez régler à l'entrée votre cotisation 2014 qui reste fixée à 20 €.

Nous vous rappelons que seules les personnes à jour de leur cotisation pourront participer au vote.

Amicalement,

Le Président,  
Renaud Pinoit

## **Pouvoir pour l'assemblée générale de l'AVIF du 10 mai 2014**

Je soussigné(e) .....

Donne pouvoir à .....ou à défaut à.....

Pour me représenter lors de l'assemblée générale de l'AVIF du 10 mai 2014

Bon pour pouvoir ,  
signature

*Ce pouvoir est à adresser à AVIF 7 bis rue du Docteur Pigeanne 85460 La Faute sur Mer ou par mail à [contact@lafautesurmer.net](mailto:contact@lafautesurmer.net) ou à remettre à toute personne de votre convenance.*

---

## **Appel à candidature au Conseil d'administration**

Je soussigné (e) .....

Désire poser ma candidature au CA de l'AVIF lors de l'assemblée générale du 10 mai 2014

Signature

Cette candidature peut se faire par courrier ou par mail et doit nous parvenir au plus tard le 6 mai 2014